

## ARTICULER LA PRATIQUE ET LA CULTURE ARTISTIQUES EN ARTS PLASTIQUES AU LYCÉE : PRINCIPAUX ENJEUX

### FICHE 3 : ANCRAGES ÉDUCATIFS ; TROIS PRINCIPES FONDAMENTAUX SOUS-TENDUS PAR L'ARTICULATION ENTRE LA PRATIQUE ET LA CULTURE ARTISTIQUES

#### Mots-clés

Articulation pratique et culture artistiques/Transversalité/Réflexivité/ Appropriation des savoirs/  
S'approprier la culture artistique/Création artistique

#### Présentation

La ressource se compose de quatre fiches<sup>1</sup>.

Ce troisième document présente quelques principes fondamentaux de l'articulation entre la pratique et la culture artistiques, au-delà même des récents programmes.

Ancrée dans des positions en éducation et portant de nombreuses ambitions pour la formation des élèves, cette articulation sous-tend des principes fondamentaux des enseignements artistiques : enracinement des problématiques et compétences travaillées dans un champ de référence (la création artistique), interaction entre les savoirs, culture de l'approche transversale des domaines disciplinaires.

## *Introduction*

À l'occasion de l'appropriation des récents programmes du lycée, une brève revue de grands enjeux éducatifs des situations d'apprentissage articulant la pratique et la culture artistiques ne paraît pas superflue. Il s'agit d'en rappeler les ancrages comme d'en sous-tendre quelques perspectives.

Pour le professeur d'arts plastiques, dans l'élaboration, puis dans la conduite de son enseignement, penser cette articulation répond principalement à des visées pédagogiques de méthodes, d'étayages culturels, d'apports de connaissances : dans les situations d'apprentissage, il faut permettre à tous les élèves – le plus efficacement et le plus régulièrement possible –, d'une part, d'apprendre à interroger des intentions, des démarches et des savoirs qu'ils mettent en œuvre, d'autre part, de disposer d'une culture artistique ancrée sur des références communes, au fondement du développement d'une culture personnelle ouverte et structurée. Pour cela, il doit les outiller de méthodes, mobiliser leurs acquis scolaires, mais aussi les relier à des questions et à des enjeux repérables dans la création artistique.

Mais il s'agit aussi de favoriser une rencontre sensible avec les œuvres. La relation à instaurer entre l'élève, sa sensibilité et une culture artistique commune est un enjeu majeur : de la sorte, il ne s'enferme pas dans des convictions personnelles ; le champ artistique de référence de la discipline structure et élargit ses représentations comme ses pratiques ; il construit et enrichit progressivement une relation proche avec la création artistique ; cette relation est étayée par l'analyse des expériences vécues et par l'apport de savoirs constitués.

## *Un double ancrage dans l'histoire de l'art et dans une approche de la sensibilité des artistes*

### Histoire et théorie de l'art, sociologie, anthropologie, esthétique, etc.

En arts plastiques, les connaissances culturelles s'ancrent pour une large part dans l'histoire de l'art, mais pas seulement : d'autres disciplines universitaires sont croisées, même modestement au lycée : esthétique, anthropologie, sociologie, etc.

Enracinées pour la plupart dans l'épaisseur de temps, les questions et les pratiques artistiques – dont l'approche et l'étude sont sous-tendues – se sont développées diversement et dans une pluralité d'aires géographiques. Réglée par les résultats de la recherche, leur analyse est par ailleurs ajustée ou actualisée par le travail régulier d'institutions spécialisées<sup>2</sup> dont les réalisations comme les publications enrichissent l'enseignement, en soutiennent la réactualisation.

## Considération de la pratique sensible des artistes « à l'œuvre dans les œuvres »

Au-delà d'une approche historiographique de la création et des artistes, transposée notamment à partir des productions universitaires, les savoirs culturels à enseigner en arts plastiques au lycée sont également à considérer en tant que témoignages des pratiques sensibles et des sensibilités des créateurs. Il s'agit bien de faire droit à cette dimension essentielle dans une formation artistique équilibrée entre les savoirs et le développement de la personne.

Un questionnement sur la pratique sensible « à l'œuvre dans les œuvres » propose ainsi aux élèves les jalons d'un parcours de formation portant sur une culture plastique et artistique<sup>3</sup>. Fondé sur une éducation de la sensibilité, il est étayé d'une découverte et d'une appropriation d'œuvres et de démarches de référence. Il est nourri par l'exercice continu d'une « pratique réflexive<sup>4</sup> ». De l'ordre d'une évidence dans la discipline, cela requiert toutefois pour l'enseignant un sérieux travail didactique, une réelle mobilisation de la pédagogie, un alliage subtil entre une opérationnalité à trouver et un esprit de nuance à cultiver.

### *Trois principes induits par l'articulation entre la pratique et la culture artistiques au bénéfice de la formation artistique au lycée*

#### Premier principe : enracinement de l'enseignement conduit dans le champ de l'art et proximité avec la création artistique

Articuler la pratique et la culture artistiques, c'est permettre l'émergence d'une intention artistique de l'élève qui s'origine aussi dans la découverte de la création dans le champ de l'art<sup>5</sup>.

« Fondés principalement sur l'histoire de l'art, les éléments de culture artistique offrent aux élèves **des sources dans lesquelles puiser**. Ils constituent des références et des repères communs et ancrent les connaissances. Ils **nourrissent l'imaginaire des élèves, irriguent leurs pratiques, développent leur sensibilité**. [...] Il [le professeur] **favorise les mises en relation entre les questionnements travaillés dans les pratiques des élèves et des œuvres de référence observées**, certaines étant plus précisément étudiées.<sup>6</sup> »

3. Rappelons également que l'épreuve terminale du baccalauréat de l'enseignement de spécialité en arts plastiques comprend une partie écrite spécifiquement intitulée « culture plastique et artistique ». En outre, cette double dimension est présente dans les épreuves des concours de recrutement (Capes et agrégation).

4. « Pratiquer les arts plastiques de manière réflexive » est une des compétences travaillées des programmes d'arts plastiques au lycée ; elle situe dans le prolongement des compétences travaillées de la scolarité obligatoire, précisément « Expérimenter, produire, créer » et « Mettre en œuvre un projet artistique ».

5. La création artistique est approchée de manière plurielle, non réduite à la seule notion de référence, mais en tant qu'un ensemble de données contextuelles, factuelles, procédurales, etc., à prendre en compte : des « connaissances, références, œuvres, démarches » selon les termes employés depuis les programmes du lycée de 1992.

6. Ces principes sont rappelés dès le programme d'enseignement optionnel d'arts de la classe de seconde générale et technologique des classes de première et terminale des voies générale et technologique, arrêté du 17-1-2019 - J.O. du 20-1-2019.

Il s'agit alors de construire les conditions d'un apprentissage où les pratiques des élèves (inscrites dans une dynamique pédagogique de projet) et le champ artistique (pratiques des artistes, savoirs et connaissances de référence de la discipline) :

- s'envisagent dans interconnexions dynamiques, chaque fois que possible et à des moments pertinents ;
- s'ancrent dans des questions, des notions, des démarches qui sont repérables dans le champ de l'art ;
- sont sous-tendus par des pratiques authentiques, témoignant d'une expression personnelle et sensible.

Au lycée, s'il est question de faire acquérir — au sens scolaire, également d'une manière plus systématique et soutenue — une culture plastique et artistique commune, il est tout aussi important de permettre aux élèves de se construire une relation personnelle à la création artistique<sup>7</sup>. Celle-ci procède de l'instauration, par des approches progressives et régulées, d'une proximité de l'élève avec le fait artistique<sup>8</sup>.

L'intérêt éducatif du dialogue entre des intentions ou des motivations relevant des projets des élèves et des créations d'artistes de toutes époques est avéré<sup>9</sup> et encouragé : des sensibilités se font échos, des questions fondamentales personnelles ou d'intérêt général s'expriment, des identifications avec des causes ou des attitudes artistiques peuvent se produire, etc. Toutefois, cela ne suffit pas à définir un enseignement. Une fois installé, un tel dialogue doit sous-tendre et soutenir des apprentissages, être distancié et instruit par des savoirs dans un enseignement structurant. Dès lors que les élèves et les artistes ne sont pas confondus, ce dialogue est souvent contributif à créer dans la classe un sentiment fort d'adhésion aux savoirs, à construire une altérité dans laquelle on ne s'enferme pas, à favoriser une reconnaissance dynamique du fait artistique.

## Deuxième principe : interaction des savoirs et enrichissement mutuel

Articuler c'est joindre et cela va donc au-delà de ce qui relie. Une articulation, en effet, c'est ce qui permet un fonctionnement, ce qui permet de faire jouer des éléments entre eux, des façons de penser, de les mettre en mouvement dans la diversité des situations pédagogiques et de façon dynamique, utile et pertinente.

*« Les questionnements du programme sont travaillés en faisant interagir la pratique et la culture artistiques. L'équilibre entre ces deux composantes est organisé à l'initiative du professeur, avec la souplesse nécessaire, afin de répondre aux exigences du programme et à la diversité des situations. 10 »*

7. L'articulation entre pratique et culture artistique est garante de cette familiarité à l'art ; cultivée depuis l'école primaire, elle est renforcée au collège et trouve au lycée toute sa concrétisation.
8. Le fait artistique est approché, comme l'indique les préambules des récents programmes, en tant qu'un ensemble de données qui interagissent : « œuvres, démarches et pratiques, contextes et conditions de création, présentation et réception »
9. Nous rappelons ici qu'il est un des leviers des politiques d'éducation artistique préconisée par des instances internationales : « Selon les travaux de recherche, l'enseignement des processus artistiques aux élèves, tout en intégrant des éléments de leur propre culture dans l'éducation, permet de cultiver chez chaque individu le sens de la créativité et de l'initiative, une imagination fertile, une intelligence émotionnelle, des valeurs morales, l'esprit critique, le sens de l'autonomie, ainsi que la liberté de pensée et d'action. En outre, l'éducation dans et à travers les arts stimule le développement cognitif et permet un apprentissage en meilleure adéquation avec les besoins des élèves et des sociétés modernes dans lesquelles ils vivent. », conférence de Lisbonne, *Feuille de route pour l'éducation artistique. Développer les capacités créatrices pour le 21<sup>e</sup> siècle*, 2006.
10. Programme d'enseignement de spécialité d'arts des classes de première et terminale de la voie générale, arrêté du 17-1-2019 - J.O. du 20-1-2019 : développement de la partie « Culture artistique » dans le chapitre « Situations pédagogiques »

Ainsi comprise, cette articulation enrichit une expression singulière, irrigue la recherche plastique des questions que portent des évolutions de la création artistique, outille pour énoncer ce qui a été perçu dans les œuvres d'art, dans les textes d'artistes, dans ce qui aura été proposé par le professeur pour les élèves. C'est une appropriation dynamique du savoir.

### Troisième principe : soutien de l'approche transversale des domaines abordés

La transversalité est une dimension particulièrement cultivée dans la discipline. Elle fait même l'objet d'un champ de questionnements dédiés dans les récents programmes du lycée : « Champ des questionnements artistiques transversaux »

L'enseignement des arts plastiques est lui-même constitué par un ensemble de domaines qui ne sont pas disposés dans les programmes de manière cloisonnés, mais dans leur capacité à être découverts et mobilisés dans une approche transversale de la question de la création artistique. Le pluriel même de l'intitulé de la discipline, au-delà de ses sources épistémologiques, est aussi l'indication d'une volonté comme d'une capacité à **se penser au pluriel**, à ouvrir les élèves à ce pluriel inhérent à la création en art.

« La pluralité des pratiques artistiques et de leurs inscriptions culturelles travaille pourtant le champ de l'art. Elle nourrit des continuités, des ruptures et des renouvellements. Elle enrichit et instruit, somme toute, des débats sur la question de la création elle-même. Ce principe des diversités que sous-tend la pluralité des créations artistiques, il convient d'apprendre à le faire repérer dans la nature des expressions qu'assument les artistes et à les situer dans ses qualités à soutenir l'exercice d'une pensée de la divergence. Sur le plan des enseignements artistiques, cela désigne une part conséquente de l'effort pédagogique qu'ils consentent dans l'économie que leur donne l'école : apporter aux élèves des moyens d'expression et des outils conceptuels pour produire, identifier et situer des créations artistiques. Également, dans les articulations qu'ils opèrent entre conception et production, réception et perception, acquisition et réflexion, d'instruire étape par étape les élèves d'une capacité à se situer vis-à-vis d'une œuvre que l'on apprend à considérer comme une proposition artistique. Il s'agit, de la manière dont cela peut s'exercer dans la continuité des histoires scolaires, de rendre les élèves au niveau qui leur est accessible : capables de penser la création dans la diversité de ses déploiements ; capables de penser leur rapport aux œuvres et à la dimension collective des perceptions qu'engagent les créations artistiques.<sup>11</sup> »

Ce qui ressort ici de la transversalité est compris comme l'occasion de mettre en résonance des démarches et des œuvres soutenues par des langages plastiques divers, dans différents domaines des arts plastiques. Par extension, ce « régime » des différences et l'exigence de transversalité de leur approche peuvent mobiliser une diversité de disciplines artistiques – représentées par des enseignements constitués au lycée – et d'autres non-artistiques, des cultures, des genres, etc. Non seulement la structuration de plusieurs générations de programmes d'arts plastiques autour de noyaux de questionnements et de notions, que l'on explore et étudie « transversalement » au moyens d'approches et de langages plasticiens différents est sous-tendue par une articulation entre pratique et culture artistiques, mais cette conception est nécessaire dans le concert même de l'offre désormais très diversifiée des enseignements artistiques.

« Cette diversification [des arts enseignés à l'École] en domaines séparés rend d'autant plus cruciale la nécessité de développer un enseignement général visant à donner dans l'enseignement obligatoire pour tous les élèves les moyens de découvrir et de maîtriser ce qui fait la constante essentielle en chacun de ces domaines : la démarche artistique. Les Arts plastiques sont le fil conducteur qui donne les structures et le recul nécessaires à l'apprentissage artistique en ce sens qu'ils permettent l'étude du fait artistique, quels que soient les matériaux, les supports, les médias... L'enseignement des Arts plastiques se situe dans la transversalité par rapport aux différents domaines, et non dans leur cloisonnement.<sup>12</sup> »

Retrouvez éduscol sur



12. Propos de Magali Chanteux, IA-IPR d'arts plastiques (honoraire), in *Repères bibliographiques, Perspectives documentaires en sciences de l'éducation n°14 : L'enseignement des arts plastiques. Évolution des pratiques et de la recherche*, Mathilde Bouthors, 1988.